

déville (infos)

novembre 2022 - n°287



LA VILLE VOUS INFORME

www.deville-les-rouen.fr

**Restauration scolaire :
un déjeuner presque parfait !**

L'info du mois

Les animations
proposées aux aînés

Du côté de nos assos

L'association Joseph
Delattre, de l'art !

Sport

Bienvenue à la piscine
« Christine Caron »

Comment ça marche ?

« Portail Famille » :
le saviez-vous ?



Un diamant de la plus belle eau

L'ouverture d'une piscine municipale est toujours un grand moment dans l'histoire d'une ville. Comme vous, nous l'avons attendue. Comme vous, elle nous a rendu curieux. Comme vous, nous avons bien hâte de retrouver les bassins. Enfin, nous y sommes. **Retrouvez toutes les informations sur les activités et le mot de Christine Caron page 8.**



Les aînés se mettent au bleu !

Du sport, de jolis pas de danse, des jeux, de la gourmandise, des échanges, des rires et des applaudissements : voilà ce que l'on retiendra de la Semaine Bleue, édition 2022 !

Bravo et merci au C.C.A.S., aux agents municipaux, aux élus et aux bénévoles qui ont participé de près ou de loin à l'organisation de ces moments chaleureux où chacun prend plaisir à se retrouver et partager. Changeons notre regard sur les aînés, brisons les idées reçues !



Stage de self défense

Un partenariat qui fonctionne et qui remporte un beau succès, faut-il encore présenter les stages de self défense menés par le Karaté Club de Déville et les Ladies System Defense de Paris ? Quelqu'un nous dit dans l'oreillette qu'ils reviennent en avril 2023... A suivre !

Une fête qui tire son épingle du jeu

Vous avez été nombreux à profiter de la « fête du jeu », organisée par l'ALDéville des Jeux le mois dernier. Bravo aux bénévoles pour l'organisation de ce formidable weekend qui a réuni toutes les générations et a permis de belles découvertes et de nombreuses parties endiablées dans une ambiance bon enfant.



SOMMAIRE

s'informer 4-5

Infos du mois
Parrainage civil
Les médaillés du travail
Du côté de nos assos : L'association Joseph Delattre, de l'art !
Plan d'économies d'énergie adopté : la ville poursuit ses efforts
Tribunes

comprendre 6-7

Restauration scolaire :
un déjeuner presque parfait !

découvrir 8

Bienvenue à la piscine municipale
« Christine Caron »

habiter 9

Services municipaux
Contactez vos élus
Permanences et consultations
« Comment ça marche ? »

sortir / noter 10-11

Les rendez-vous du mois
Les infos à connaître

AU FIL DE LA VIE septembre 2022

VŒUX DE BONHEUR

Magali BEUGNET et Said AMMARKHODJA

CONDOLÉANCES

Henri PERCHEPIED / Didier BÉNARD / Geneviève NUCZKOWSKI
veuve SAINT-ARNOULT / Josette ETIENNE divorcée GROUT / Francis LEBOURG / Evelyne DURAMÉ
veuve DUPONT / Marc HAUCHEMAILLE / Gérard LECANU / Dominique ROUSSEL / Bernard LEVAVASSEUR / Daniel LATIGNANT / Chrystelle LEBLOND



LE MOT DU MAIRE

Garder le cap malgré les turbulences

Après le Covid, la guerre en Ukraine et ses conséquences sur les prix, l'explosion des coûts de l'énergie crée une nouvelle perturbation pour notre commune, comme dans tout le pays. Et personne ne peut dire avec précision ce qui se passera dans les mois à venir !

Les communes contrairement aux particuliers ne bénéficient pas du bouclier tarifaire de l'électricité. Il est donc indispensable de prendre des dispositions pour limiter nos dépenses de chauffage sans trop perturber les activités dans la commune.

C'est nécessaire pour participer à l'effort national de sobriété énergétique.

C'est nécessaire aussi pour éviter l'envolée de nos dépenses de fonctionnement et nous permettre de continuer à investir.

Il nous faut en effet continuer à mieux isoler nos bâtiments publics comme nous le faisons depuis déjà depuis plusieurs années ; c'est à la fois une démarche de court terme et une démarche de long terme qu'il nous faut avoir, pour une bonne gestion dans la durée, de notre commune.

Très chaleureusement à vous,

Dominique Gambier
Maire de Déville lès Rouen



Suivez toute l'actualité de la commune sur son site www.deville-les-rouen.fr et sur www.facebook.com/deville.les.rouen.official

déville (infos) - journal mensuel d'informations municipales

Directeur de la Publication **Dominique Gambier** - Rédacteur en Chef et mise en page **Elodie Lefevre L'Affeter** - Rédaction **Sabaya Lubrez** - Crédit photos **Mairie de Déville lès Rouen** - Prises de vues **Sophie Hébert** - ont collaboré à ce numéro **Jennifer Brument, Nathalie Compérot** - Impression **Planète Graphique, Saint Martin du Vivier** - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, l'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert® - Tirage **7 000 exemplaires** - Reproduction libre avec mention de l'origine **ISSN 1284-5310** - Distribution **La Poste / Médiapost** - Le journal **déville (infos)** est diffusé dans tous les foyers dévillois. Si vous ne l'avez pas reçu, signalez cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18).

INFO DU MOIS

9 c'est le nombre d'animations et sorties qui sont proposées aux seniors entre novembre 2022 et octobre 2023 !



Dans leur guide « *Bien vieillir à Déville* » distribués au cours du Banquet des Anciens, les seniors ont découvert le programme d'animations organisées par le CCAS pour l'année 2022-2023. Ils vont pouvoir participer à 5 manifestations gratuites ; s'inscrire à 3 sorties à la journée et 1 séjour de 8 jours, à tarif préférentiel !

A compter de novembre 2022, le CCAS met en place un règlement intérieur des manifestations, qui sera remis à chaque personne souhaitant s'inscrire à une activité. Les nouveautés :

- A compter du 8 novembre, les inscriptions aux activités sont enregistrées au CCAS, lors de la permanence, tous les mardis après-midi de 14h à 16h.
- L'inscription de chaque aîné doit être faite en personne (sauf impossibilité de déplacement).
- Une tarification spécifique est instaurée pour les accompagnants n'ayant pas l'âge requis, ou ne résidant pas la commune.
- Devant le nombre important de personnes s'inscrivant mais ne participant pas aux manifestations, le règlement rappelle la nécessité de prévenir en cas d'absence.

RÉCEPTION

Les médaillés du travail

Chaque année, les élus reçoivent et mettent à l'honneur les médaillés du travail pour récompenser leur ancienneté de service salarié, la qualité des initiatives prises dans l'exercice de leur profession ou les efforts pour acquérir une meilleure qualification. Cette année, les médaillés d'argent (20 ans de service), de vermeil (30 ans), d'or (35 ans) et Grand or (40 ans) ont rendez-vous le mercredi 16 novembre à 18h, salle du Conseil Municipal où ils sont reçus par les élus. Vous n'avez pas reçu votre invitation pour la réception ? Contactez le Cabinet du Maire.

Pour faire une demande pour l'année prochaine, téléchargez le dossier sur www.medailles.seine-maritime.gouv.fr, joignez-y vos pièces justificatives et déposez-le en Mairie. Il sera transmis à la Préfecture qui délivrera ensuite un diplôme.

EN SAVOIR + Cabinet du Maire - 02 35 76 88 18

PARRAINAGE CIVIL

Sibyle Grave

Accompagnée de ses parents Charline Capel et Julien Grave, la petite Sibyle a été parrainée le 1^{er} octobre à l'Hôtel de Ville. Arnaud Brière et Aurélie Capel sont les heureux parrain et marraine de Sibyle. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.



DU CÔTÉ DE NOS ASSOS

L'association Joseph Delattre, de l'art !

Se réunir, échanger autour d'activités artistiques et créatives, faire preuve de curiosité et apprendre ensemble depuis 20 ans. Voilà la philosophie de cette association dévilloise qui organise chaque année le **salon des plasticiens créateurs**. Cette année, 30 artistes vous donnent rendez-vous du **18 au 20 novembre au centre culturel Voltaire**. **Kim Chi Nguyen sera l'artiste d'honneur** et présentera une série de portraits, invitant à la rêverie, entre sérénité, élégance et dynamisme. Artiste vietnamienne résidant en Normandie, Kim Chi Nguyen fait **tomber les frontières**; qu'elles soient techniques, inspirationnelles ou culturelles. Des valeurs communes avec l'association Joseph Delattre, qui, en amont du salon, s'exporte à la médiathèque Anne Frank à partir du **9 novembre** pour une **exposition des carnets de voyage de Kim Chi Nguyen**. Soyez nombreux au rendez-vous !

EN SAVOIR + Sensible au monde artistique, vous aimeriez vous impliquer dans le monde associatif ? L'association Joseph Delattre recherche des bénévoles ! N'hésitez pas à la contacter. **Christine Haule, vice-présidente - 02 77 76 97 56**



Le mot de ...
Brigitte Fatnassi, Présidente

« Notre section fonctionnait familialement avec une vingtaine d'adhérents dont une dizaine d'adhérentes patchwork qui se réunissaient tous les mardis après-midi voir même certains jeudis.

Malheureusement, la Covid ne nous a pas épargnées au niveau de la persévérance ainsi que des problèmes de santé pour d'autres.

Nous sommes aujourd'hui un peu démunis pour faire perdurer cette section. Alors je lance un appel aux personnes qui auraient une âme de bénévoles avec de nouvelles idées. »

Plan d'économies d'énergie adopté : la ville poursuit ses efforts

Le Conseil a installé un **nouveau conseiller municipal de l'opposition** en la personne de Madame Cornélis. Cette installation fait suite aux démissions successives de Madame Argun, de Monsieur Chambeffort, de Madame Lopez et de Monsieur Cantois, qui étaient sur la liste de l'opposition mais qui finalement n'ont pas souhaité siéger au Conseil Municipal.

Le Conseil a adopté un **plan d'économies d'énergie** portant entre autres sur la réduction des températures **conformément aux normes proposées** : 19° pour les bureaux et les écoles (16° pendant les vacances scolaires) ; 15° pour les équipements sportifs avec 19° pour les vestiaires ; la maison de la petite enfance est maintenue à 20°. Mais il

propose aussi de poursuivre le programme de **fermeture partielle de l'éclairage public, d'isolation des bâtiments publics**, d'encourager les écogestes, de développer un programme de **réduction des dépenses de carburant** dans toutes les activités municipales, d'optimiser l'usage des bâtiments publics.

Plusieurs délibérations ont été adoptées pour **faciliter le paiement des services municipaux** par les familles : carte bancaire, chèques ANCV pour la piscine, ou utilisation de plusieurs dispositifs de type pass'sport ou pass'culture.

Deux **conventions avec l'Education Nationale** ont été proposées pour la mise à disposition des écoles d'un **éducateur sportif** de la commune et pour l'**utilisation**

de la piscine par toutes les classes des écoles élémentaires : un soutien aux écoles que peu de communes apporte !

De même, a été renouvelé le **soutien financier à l'amicale laïque** pour le Noël des écoles et une subvention a été votée pour l'UNSS du collège Jules Verne dont une équipe a été championne de France de handball.

Le concours ouvert pour la **reconversion des terrains Algeco** a été remporté par la société Icade avec laquelle une promesse de vente sera prochainement signée : nous aurons l'occasion de présenter ce beau projet à venir.

Il a été décidé de dénommer le **nouveau parking de la route de Dieppe**, « Parking Flaubert ».

LES TRIBUNES *(obligation prévue par la loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité)* Les propos publiés ci-dessous, le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la majorité « Agir Ensemble pour Déville »

La Métropole doit mieux écouter les habitants !

La Métropole n'est pas une collectivité dont la politique s'imposerait aux communes. C'est une structure de COOPERATION intercommunale. Beaucoup reste à faire pour que les habitants soient mieux écoutés de la Métropole, en particulier sur les domaines qui relèvent de sa compétence comme l'eau ou l'entretien de la voirie.

De même l'avis des communes doit être mieux pris en compte : il l'a été pour notre commune par exemple, sur l'adaptation du réseau de transport en commun. Il ne l'a pas été sur la mise en œuvre de la ZFE dont on ne peut regretter que la précipitation, les incohérences et les injustices.

De même, on ne peut pas être efficace dans la lutte contre les inondations, si on ignore les maires des communes situées au bord des rivières qui sont les premières concernées.

La coopération intercommunale est indispensable, mais elle doit conduire à des décisions **partagées** par les communes et non des décisions qui leur sont **imposées**.

Groupe d'opposition « Réveillons Déville »

Lors du dernier Conseil municipal, nous avons adopté quelques mesures de sobriété visant principalement à baisser la température d'un degré dans certains bâtiments. C'est une mesure de bon sens. Mais tout indique que la crise sera durable et imposera de réduire notre consommation. Nous avons donc demandé que la ville élabore un diagnostic de sa consommation énergétique et de ses bâtiments, notamment à travers l'outil du Schéma Directeur Immobilier Énergie (SDIE) qui vise à établir un diagnostic et des préconisations pour améliorer les performances énergétiques du patrimoine immobilier. Baisser la température d'un bâtiment mal isolé n'a pas d'efficacité ! C'est pourquoi nous devons disposer d'un audit précis pour pouvoir définir les priorités d'investissement dans l'isolation de nos bâtiments et la redéfinition de nos pratiques. Le prochain débat budgétaire doit permettre de définir une trajectoire pluriannuelle de réduction de notre consommation.

Contact : reveillonsdeville@gmail.com

Restauration scolaire : un déjeuner presque parfait !

De la qualité et du local autant que possible : depuis la rentrée, le service de la restauration scolaire poursuit son évolution avec la mise en place du repas alternatif, la sensibilisation des enfants au gaspillage alimentaire et à une consommation plus responsable. La municipalité l'a bien compris : c'est aussi par l'alimentation que l'avenir se construit ! Ensemble, découvrons le travail qui se cache derrière les assiettes de nos enfants.



Le travail derrière l'assiette

11h45 : les enfants arrivent au restaurant scolaire où flotte une délicieuse odeur.

Ils s'installent et profitent du déjeuner avec leurs camarades. Dans les assiettes devant eux, des saveurs, des couleurs, de bons ingrédients...

Reflet d'un travail d'équipe, où chacun a son rôle à jouer ! Le saviez-vous ?

> **Le service Restauration Collective** est chargé de la définition des menus, des achats des matières premières, de la confection, de la livraison et du service des repas dans les différentes écoles, accueils de loisirs et de la maison de la petite enfance.

Les repas sont cuisinés maison de façon traditionnelle, la veille de la consommation. Ils sont ensuite livrés dans les restaurants scolaires où les agents les mettent en place.

> Tous les menus sont soumis à l'œil professionnel d'**une diététicienne** et à **une commission des menus** (composée d'élus, de parents délégués, de représentants d'enfants et d'agents de la restauration) qui les analysent conformément au décret relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans les restaurants scolaires.

> **Une responsable qualité restauration jeunesse** fait désormais le lien entre les usagers et la cuisine centrale. Elle met en place différents projets autour de la restauration jeunesse.



Mieux consommer : pistes de réflexion et nouveautés

> Toujours **en quête d'améliorer ses services**, la restauration collective s'est inscrite à un dispositif, en lien avec « Mon Restau Responsable » et avec l'accompagnement des services de la Métropole, pour travailler sur trois points essentiels : l'approvisionnement en produits durables, la prévention et la maîtrise du gaspillage alimentaire, l'élimination des matières plastiques. Ce travail global de réflexion et de réorganisation a déjà amené quelques nouveautés, comme par exemple : **Du pain bio tous les jours** > Depuis la rentrée, un partenariat avec l'ESAT François Truffaut de Canteleu (Institut Départemental de l'Enfance de la Famille et du Handicap pour l'Insertion) est mis en place afin de proposer du pain bio au quotidien.

Des goûters plus variés > Fini le pain beurre tous les jours, place aux fruits, aux gâteaux et aux crêpes maison !

La « table de partage » > Début septembre 2022, les enfants des écoles élémentaires ont découvert une table un peu particulière... Baptisée « table de partage », elle devrait aider à lutter contre le gaspillage alimentaire au sein des écoles de la ville tout en sensibilisant durablement les futures générations. Le principe est simple : lorsqu'à la fin de son repas un enfant s'aperçoit qu'il lui reste des aliments emballés, il peut les déposer sur la table de partage. Un camarade qui a encore faim peut alors se servir, sous la surveillance du personnel de cuisine. Plus tôt dans l'année, les enfants avaient aussi appris à trier les déchets de leur plateau.

Le gaspi, ça suffit !





DU CÔTÉ DES PARENTS... COMMENT ÇA MARCHE ?

L'inscription/désinscription

Les enfants peuvent fréquenter la restauration scolaire dès le 1^{er} jour de la rentrée. L'inscription et la désinscription préalables sont obligatoires dans un délai de 15 jours. L'inscription à la restauration scolaire, comme aux garderies périscolaires et aux accueils de loisirs du mercredi, se fait via le « Portail famille » (<https://portail-famille-deville.ciril.net>).

Le choix du repas : classique ou alternatif

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2022, les familles ont le **choix entre le repas classique et le repas alternatif** pour le déjeuner de leurs enfants. Le repas classique est le repas servi depuis de nombreuses années, pouvant être composé de viande (bœuf, porc, poulet, agneau, etc). Le repas alternatif est sans viande. En remplacement de celle-ci, il comporte soit du poisson, soit des plats à base d'œufs ou de fromage.

Régimes spéciaux

Les familles doivent fournir un panier repas, après s'être rapprochées du service de la restauration collective.

(restaurationcollective@mairie-deville-les-rouen.fr)

Le tarif

Depuis la rentrée, les tarifs municipaux de la restauration scolaire sont calculés sur la base du quotient familial de la CAF. Lors du conseil municipal du 16 juin, la commune a décidé de **geler le tarif maximum** des restaurants scolaires **jusqu'en septembre 2023** compte tenu de la période d'inflation.



UNE JOURNÉE AVEC... EMILIE RESPONSABLE D'OFFICE

7h30

La journée d'Emilie commence. Elle met sa tenue et sa charlotte. En premier lieu, il faut nettoyer et désinfecter la salle de jeux avant l'arrivée des enfants et réceptionner les repas livrés par la cuisine centrale.



8h45 : C'est l'heure de la mise en place : préparation des aliments, mise en valeur des plats... Et oui, encourager les enfants à goûter à tout passe aussi par une présentation soignée et originale de l'assiette.



11h00 : Pendant que le repas est remis en température, dressage des tables pour les maternels ou du self du côté des élémentaires. Selon les offices, le nombre d'enfants peut varier entre 45 et 170 ! C'est beaucoup de travail, mais quelle gratification de les voir passer un bon moment tout en profitant d'un bon repas !



11h45 : Les repas sont prêts pour le 1^{er} service ! 3, 2, 1... Partez ! Les enfants arrivent classe par classe. Ils sont accueillis par les animateurs et leur référent en primaire et par les animateurs, ATSEM et agent d'office en maternelle.



13h45 : Tout le monde a bien mangé ! C'est au tour d'Emilie de prendre sa pause déjeuner.



14h30 : Opération nettoyage ! Emilie range, nettoie et désinfecte la salle de restauration et l'office. Elle se charge également de la plonge et du rangement.

17h15



EN RÉSUMÉ

Le travail qui se cache derrière les assiettes est bien souvent méconnu ! La restauration scolaire, c'est un cahier des charges rigoureux, de bons produits, mais aussi des agents communaux impliqués dans toute la chaîne de fabrication et dans la sensibilisation des enfants au mieux manger.

Bienvenue à la piscine municipale « Christine Caron »

Dès le samedi 8 octobre, vous avez été nombreux à répondre présents pour le lancement des inscriptions aux activités de la piscine municipale « Christine Caron » inaugurée le jeudi 20 octobre (voir page 2). Découvrez le mot adressé par Christine Caron, à cette occasion, aux dévillois.

Une piscine conçue pour l'apprentissage de la natation et le sport santé par la natation

Implantée sur un terrain de 10 000m², la piscine a une superficie totale de 1 800m² et dispose :

- d'un **bassin sportif** de 25m avec quatre lignes d'eau, sur une profondeur de 1,20m à 1,80m ;
- d'un **bassin d'activités de santé** de 12 m² profond de 0,90m à 1,20m. Il dispose de plaques à bulles, jets d'eau, jets hydromassants ainsi qu'un dispositif de nage à contrecourant ;
- d'une **pataugeoire ludique** de 30m².

L'établissement comprend également des vestiaires individuels et collectifs, des locaux pour le personnel, une infirmerie et d'importants locaux techniques pour le traitement de l'eau et le chauffage.

Un parking de 69 places, avec la possibilité d'installer des bornes électriques, 10 arceaux de 2 places chacun pour les vélos, complètent une très bonne desserte du site par les transports en commun.

Une diversité d'activités possibles

Dans ce nouvel équipement, les usagers vont retrouver les activités déjà proposées dans l'ancienne piscine, à savoir les cours d'**aquagym**, les **cours de natation** (individuels ou collectifs) pour enfants à partir de 7 ans et les adultes.

La piscine va également accueillir les familles pour accompagner les plus petits au travers de deux nouvelles activités :

- les **bébés nageurs** (de six mois à quatre ans) pour la découverte de l'eau.
- le **jardin aquatique** (de quatre à six ans) pour une préparation à l'apprentissage de l'appréhension de l'eau et des jeux collectifs.

L'**aquabike** est la nouvelle activité proposée aux adultes (en plus de la nage traditionnelle et l'aquagym).

Bien évidemment, tous les élèves des **écoles élémentaires** seront accueillis par **cycle annuel de 12 séances**. Une **séance découverte** sera organisée pour les classes de **grande section de maternelle** avant le passage en CP.

A noter

Comme pour toute piscine, un arrêt technique annuel est obligatoire avec vidange pour nettoyage complet des bassins. Cet arrêt aura lieu pendant les vacances de fin d'année : les bassins ne seront pas vidés, néanmoins les entreprises chargées de la gestion technique feront le point sur les premiers mois d'utilisation pour optimiser le fonctionnement des locaux techniques. L'occasion de dresser un premier bilan suite à l'ouverture de la nouvelle piscine.



Christine Caron lettre aux Dévillois

Le conseil municipal a décidé de donner, à la piscine municipale, le nom de Christine Caron, la première femme médaillée olympique en natation, en 1964, aux jeux de Tokyo. En raison d'une rupture du talon d'Achille, Christine Caron n'a pu être présente lors de l'inauguration mais a adressé un chaleureux message et promis de venir au début 2023 lors d'une animation avec les enfants des écoles, en préparation des J.O. 2024.

« Tout d'abord, je tiens à féliciter Monsieur le Maire et toutes les personnes qui ont contribué à la construction de cette très belle piscine municipale. Je me réjouis que mon nom y soit associé.

C'est grâce à l'existence d'une piscine municipale comme la vôtre que j'ai été repérée à l'âge de 8 ans par Madame Suzanne Berlioux, cette femme exceptionnelle qui entraînait l'équipe féminine du Racing-club de France, mon club de toujours.

Je souhaite aux habitants de votre commune, quelque soit leur âge, de trouver autant de plaisir à nager, améliorer son style, se détendre, en fait se faire du bien dans cet espace nautique agréable et très réussi.

Et j'espère que les enfants seront nombreux à fréquenter cette piscine pour apprendre à nager et progresser afin de devenir des adultes bien « dans leur maillot », devenir d'excellents nageurs et nageuses.

Et un jour, peut-être... croiser son destin ! »

A bientôt DÉVILLE lès ROUEN
Vive les Jeux Olympiques 2024
Christine Caron
Kilich
Octobre 2022

Hôtel de Ville

1 place François Mitterrand
 BP 73 - 76250 Déville lès Rouen
 ☎ 02 32 82 34 80 / 📠 02 35 76 35 21
 www.deville-les-rouen.fr
 www.facebook.com/deville.les.rouen.officiel

Horaires d'ouverture des services
 du lundi au jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
 le vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

Accueil du public jusqu'à 17h30
Permanence d'accueil pour les actes d'état-civil le samedi de 9h à 12h (sauf juillet et août)

Service urbanisme et réglementation
 accueil du lundi au vendredi : 8h30-12h30,
 sur rendez-vous

Centre Communal d'Action Sociale
 accueil du lundi au vendredi, sur rendez-vous
 accueil téléphonique : 10h-12h / 14h-16h
 (accueil fermé le mercredi matin)

Police Municipale
 sur rendez-vous au 02 32 82 35 78

Cuisine Centrale
 avenue de la Clairette - ☎ 02 35 75 37 40

Ecole municipale de musique, de danse et de théâtre
 16 rue des écoles - ☎ 02 32 82 41 10

Maison de la Petite Enfance
 2 place François Mitterrand - ☎ 02 32 82 35 76

Médiathèque Anne Frank
 2 place François Mitterrand - ☎ 02 32 82 52 22
 www.mediatheque-anne-frank.fr

CONTACTEZ VOS ÉLUS

Dans la période actuelle, les rendez-vous en Mairie avec Monsieur le Maire et les adjoints, sont remplacés, dès que c'est possible, par des rendez-vous téléphoniques. Se renseigner auprès du Cabinet du Maire : **02 35 76 88 18 // elus@mairie-deville-les-rouen.fr**

Dominique Gambier • Maire, vous appelle le vendredi matin, si vous le souhaitez • **rendez-vous téléphonique le vendredi de 10h à 12h, ou rencontre physique si nécessaire, après inscription auprès du Cabinet du Maire** •

Annette Boutigny • Maire adjointe chargée des affaires sociales et des seniors, vous appelle le mardi après-midi, si vous le souhaitez • **permanence sur rendez-vous le mardi de 14h à 16h, après inscription auprès du Cabinet du Maire** •

Si vous souhaitez entrer en contact avec un adjoint, n'hésitez pas à appeler ou envoyer un mail au Cabinet du Maire qui lui transmettra vos coordonnées.

PERMANENCES ET CONSULTATIONS

à l'Hôtel de Ville

Conseillers Départementaux Catherine Flavigny ou Bertrand Bellanger reçoivent, **sur rendez-vous**, le 1^{er} samedi de chaque mois, de 10h à 12h (sauf juillet et août).
 ☎ 02 35 03 54 19 - bertrand.bellanger@seinemaritime.fr

Député - Damien Adam reçoit le 4^e samedi de chaque mois, de 10h à 12h, **sur rendez-vous** (sauf juillet et août).
 Permanence parlementaire - 73 rue du Général Leclerc 76000 Rouen - ☎ 02 35 71 16 70

Permanence juridique le 2^e samedi de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h, **sur rendez-vous** - ☎ 02 32 82 34 80

Permanence INHARI (habitat - aménagement - territoire) lundi 25 novembre
 ☎ 0 800 021 021

ADMR de la demi-lune Permanence **le mardi** de 13h30 à 16h - ☎ 02 32 93 90 90

AVEC (aide à domicile) Permanence **le vendredi** de 13h30 à 16h30 - ☎ 09 70 19 29 93

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles) Permanence **les trois derniers vendredis du mois** de 9h30 à 12h - ☎ 02 32 76 79 76

Carsat Normandie Permanence « santé au travail » **les 2^e, 3^e et 4^e jeudis du mois** de 9h à 12h, **sur rendez-vous**
 ☎ 02 32 18 45 36

à la maison de l'animation - 3 rue Jules Ferry

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise
 Accueil de 9h à 12h, **sur rendez-vous les mercredis et sur rendez-vous les jeudis**. ☎ 02 32 82 50 10

COMMENT ÇA MARCHE ?

« Portail Famille » : le saviez-vous ?

Depuis juillet 2021, les familles gèrent les inscriptions des enfants aux services de restauration, garderie et accueil de loisirs depuis le « Portail Famille », après avoir rempli le dossier papier (une fois par an).

A savoir, toute inscription est confirmée par un message dans votre espace personnel sur le portail, l'envoi de ce message vous est signalé sur votre adresse mail.

Si vous disposez de vos codes d'accès au « Portail Famille » (les demander au pôle inscription) et rencontrez des difficultés à l'utilisation de l'outil informatique, les agents de la médiathèque Anne Frank peuvent vous apporter une aide à la saisie tous les mardis de 13h30 à 18h sur inscription au 02 32 82 52 22.

EN SAVOIR + Hôtel de Ville - Service de la jeunesse, des écoles et des sports - Pôle Inscription - 02 32 82 34 80 - jeunessesportecole@mairie-deville-les-rouen.fr

Les rendez-vous de novembre 2022

Les événements sont présentés sous réserve des conditions sanitaires.

samedi 5 et dimanche 6

VENTE DE TRAVAUX MANUELS

Familles de France

14h-18h (samedi),

10h-17h (dimanche),

salle des associations

« les Rivières »

vendredi 11

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

10h45, Départ du cortège de Hôtel de Ville

11h, cérémonie au cimetière



mercredi 16

LOTO Amicale des Anciens Travailleurs

14h, salle municipale « le Cailly »

RÉCEPTION des médaillés du travail

18h, Hôtel de Ville - salle du conseil

samedi 19 > dimanche 20

SALON DES PLASTICIENS CRÉATEURS

10h-18h, centre culturel Voltaire

samedi 19 > dimanche 20

CIRCUIT RÉGIONAL du Judo-club

Gymnase Anquetil

samedi 19

JOURNÉE NATIONALE

DES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Le Trait

vendredi 25 > dimanche 27

COLLECTE de la Banque Alimentaire

Aux portes des grandes surfaces

dimanche 27

TOURNOI DE BELOTE - ALDÉville des Jeux

14h-18h, salle des associations « foyer des Anciens »

mardi 29

THÉ DANSANT des seniors

15h, salle municipale « le Cailly »

Commémoration du 11 novembre

Vendredi 11 novembre, la ville commémore le 104^e anniversaire de l'armistice signée le 11 novembre 1918, armistice qui a marqué la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918). Ce cessez-le-feu a entraîné dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons annonçant la fin d'une guerre qui a fait plus de 8 millions de morts et d'invalides ou de mutilés.

Le saviez-vous ? C'est en 1922, à la demande des anciens combattants, que le 11 novembre devient une journée commémorative des morts pour la France. Ces cérémonies commémorent la mémoire des faits d'armes des grands hommes, des combattants et le sacrifice des victimes civiles ou militaires des guerres. Ce devoir de mémoire est important : il permet de conserver et de transmettre de génération en génération le souvenir des combattants et de leurs actions menées au nom des valeurs de la République.

noter

RECENSEMENT MILITAIRE les jeunes nés entre septembre et novembre 2006 doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3^e mois suivant, se munir du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité. **Hôtel de Ville - service « population » - 02 32 82 34 80**

ESPACE NUMÉRIQUE MOBILE

Besoin d'un ordinateur, d'une imprimante, d'un accès internet (libre et gratuit); d'aide pour les démarches administratives ? L'Espace Numérique Mobile vous ouvre sa porte et son dispositif les jeudis 10 et 24 novembre de 14h à 16h, salles des associations. www.espace-numerique-mobile.fr ou 07 71 60 39 18

à la médiathèque Anne Frank

vendredi 4 - 18h
CONCERT LES MUSICALES
 Marine André



samedi 5 - 10h30
CLUB DE LECTURE
 « Annie Ernaux », en lien avec le spectacle « L'autre fille » du centre culturel Voltaire

mercredi 9 - 15h
RENCONTRE AUTOUR DES CONTES English tales

mercredi 9 > samedi 19
EXPOSITION carnets de voyage de Kim Chi Nguyen, en partenariat avec le Salon des Plasticiens Créateurs.

mercredi 16 novembre > samedi 24 décembre
EXPOSITION « Images d'architecture, architectures imaginées » en partenariat avec le FRAC Normandie

mercredi 16 - 18h
VERNISSAGE DE L'EXPOSITION
 avec visite commentée

samedi 19 - 10h30
MARMOTHÈQUE

mercredi 23 - 11h
RENCONTRE AUTOUR DES CONTES
 Mille et un contes

samedi 26 - 10h30
BRADERIE de vieux documents

mercredi 30 - 11h
ATELIER Labo créatif

*Exposition et animations gratuites sur inscription.
 Renseignements auprès de la médiathèque Anne Frank :
 ☎ 02 32 82 52 22 / www.mediathèque-anne-frank.fr*

Le FRAC is back ! Exposition « Images d'architecture, architectures imaginées » : du 16 novembre au 24 décembre

Le Fonds régional d'art contemporain (Frac) Normandie fait son retour à la médiathèque Anne Frank avec une exposition consacrée à l'architecture et plus particulièrement aux **jeux de lignes** qui dessinent notre environnement, depuis l'espace public jusqu'à nos maisons. Réunissant photographies, sculptures, dessins et vidéos issus de la collection du Frac, cette exposition est l'occasion de découvrir les **constructions insolites, parfois inattendues**, des artistes, dans l'ensemble de la bibliothèque devenue mégapole. **Vernissage de l'exposition avec visite commentée de Coralie Dupinet, commissaire de l'exposition : mercredi 16 novembre à 18h (sur inscription).**



au centre culturel Voltaire

Spectacles programmés par l'Expansion Artistique. Tarifs, conditions de réservation et mesures sanitaires : www.dullin-voltaire.fr

mardi 8
THÉÂTRE « L'AUTRE FILLE »
 20h, centre culturel Voltaire

dimanche 27
SPECTACLE MUSICAL JEUNESSE
 « PREMIÈRES NEIGES » dans le cadre du festival « Chants d'Elles »
 15h, centre culturel Voltaire

LES INFOS À CONNAÎTRE !

COLLECTE BANQUE ALIMENTAIRE

Les Banques Alimentaires font appel à la générosité du grand public à l'occasion de la Collecte Nationale de denrées alimentaires. La 37ème édition a lieu les 25-26 et 27 novembre prochain dans plus de 100 magasins à travers toute la partie de la Seine Maritime

relevant de la Banque Alimentaire de Rouen et sa Région.

FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX

mardi 1^{er} et vendredi 11 novembre en raison des jours fériés., les services municipaux seront fermés. Pensez-y !

Commémoration

11 novembre
104^e ANNIVERSAIRE
ARMISTICE PREMIÈRE GUERRE MONDIALE



1918 - 2022

10h40 - Hôtel de Ville

RASSEMBLEMENT ET DÉPART EN CORTÈGE des Autorités, des Anciens Combattants ACPG-CATM et UNC, des Sapeurs-Pompiers, des représentants des associations, des enfants du Conseil Municipal des Jeunes, du Réveil Dévillois.

11h - Monument aux Morts du cimetière

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR ET DÉPÔT DE GERBES

12h - Centre culturel Voltaire

CLÔTURE DE LA CÉRÉMONIE

DÉVILLE
lès ROUEN

Hommage et mémoire



Suivez toute l'actualité de la commune
sur son site www.deville-les-rouen.fr et sur
www.facebook.com/deville.les.rouen.official